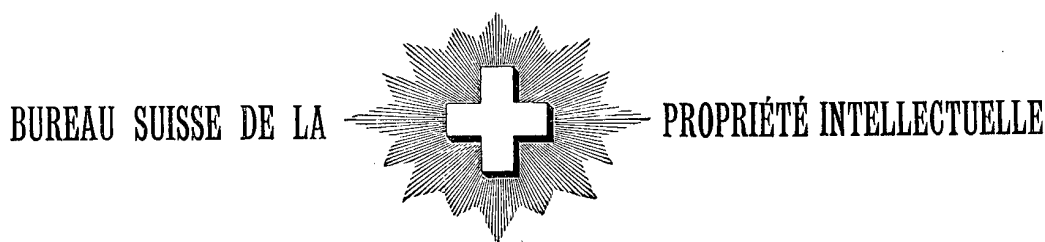


CONFÉDÉRATION SUISSE



EXPOSÉ D'INVENTION

Publié le 2 octobre 1916

N° 73392

(Demande déposée : 3 décembre 1915, 8 h. p.)

Classe 71 k

BREVET PRINCIPAL

Ed. HEUER & Co, ROSE WATCH Co, Bienne (Suisse).

Mécanisme de chronographe.

Dans des compteurs de sport et autres, les fonctions de la mise en marche et de l'arrêt de la ou des aiguilles sont obtenues par la mise en marche et l'arrêt de l'organe régulateur (balancier) du mouvement. Il n'en est pas de même dans les chronographes, où le mouvement continue à marcher lors même que la ou les aiguilles du chronographe sont arrêtées, ce qui est un inconvénient dans certains genres de chronographes destinés à des observations chronométriques de précision, vu que la force motrice du barillet s'épuise non seulement rapidement, mais encore en pure perte.

La présente invention a pour objet un mécanisme de chronographe qui supprime d'une manière très simple l'inconvénient signalé ci-dessus. A cet effet, le marteau du mécanisme, qui est commandé par la roue à colonnes et un ressort et possède au moins un bec destiné à agir sur le cœur de remise à zéro d'une aiguille du chronographe, est établi de manière telle qu'il agisse, en plus, sur le balancier du mouvement, en vue d'en provoquer l'arrêt simultanément avec la remise à zéro de la ou des aiguilles du chronographe.

Le dessin annexé montre, en plan, un exemple d'exécution de l'objet de l'invention, ceux des organes du mécanisme qui ne sont pas indispensables à la compréhension de l'invention, n'étant pas représentés.

Sur la trois quarts platine *a* du mouvement sont montées, au moyen du pont *h*, les roues de chronographe *b* et de compteur *c*, dont les axes sont destinés à porter, chacun, une aiguille. Sur chacune des roues *b c* est fixé un cœur *d*, resp. *e*, contre lesquels agissent respectivement les becs *f g* du marteau *i* pivoté en *p*, lorsqu'on opère la remise à zéro des aiguilles de chronographe et de compteur. Le marteau *i*, commandé d'une manière bien connue par la roue à colonnes *j* en coopération avec un ressort *k* agissant sur le marteau, possède un bras *m* dont l'extrémité aboutit près de la serge du balancier *n* et porte une cheville *o*, de préférence flexible. Au moment où s'opère la remise à zéro des aiguilles de chronographe et de compteur, les becs *f* et *g* frappent respectivement contre les cœurs *d e* et simultanément la cheville *o* bute contre la serge du balancier *n*, comme représenté au dessin, de

manière que le balancier s'arrête. A la remise en marche des aiguilles, les becs *f* et *g* s'éloignent respectivement des cœurs *d* et *e*, tandis que la cheville *o* s'éloigne du balancier *n* en lui communiquant une impulsion.

Le marteau *i*, dans certaines variantes de constructions, ne comportera qu'un seul bec ; sa forme, de même que la manière dont il agit sur le balancier, pourront différer.

REVENDEICATION:

Mécanisme de chronographe comportant un marteau commandé par la roue à colonnes et un ressort et possédant au moins un bec destiné à agir sur le cœur de remise à zéro

d'une aiguille du chronographe, mécanisme caractérisé en ce que ledit marteau est établi de manière telle qu'il agisse, en plus, sur le balancier du mouvement, en vue d'en provoquer l'arrêt simultanément avec la remise à zéro de la ou des aiguilles du chronographe.

SOUS-REVENDEICATION:

Mécanisme de chronographe répondant à la revendication et dont le marteau est établi comme décrit en regard du dessin annexé.

Ed. HEUER & C^o, ROSE WATCH C^o.

Mandataire: W. KOELLIKER, Bienne.

